




ANIMATIONS DECEMBRE 2021

- 🕒 Samedi 4 décembre Vente de Sapins et Fête de Noël par l'AJC dès 14h30 
- 🕒 Samedi 11 décembre Assemblée Générale Extraordinaire des Conscrits - Petite Salle des Fêtes à 10h00
- 🕒 Dimanche 12 Décembre Arbre de Noël du Sou des Ecoles à partir de 14h00 - Salle Polyvalente 
- 🕒 Mardi 14 Décembre Goûter de Noël CCAS à 14h00 – Salle Polyvalente 

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 NOVEMBRE 2021

Le Conseil Municipal,



- a participé à la présentation de l'Association « Chemins et patrimoine » par Mme Monique EMEYRIAT et M. Philippe JOSSERAND. Après information sur les conditions d'attribution, une décision sera prise ultérieurement pour le versement de la subvention sollicitée ;

- a été informé de 4 dossiers de DPU retournés sans préemption à savoir :

- . 2 terrains Hameau des Rippes (« Le Clos de la Chapelle »)
- . La Morandière (immeuble non précisé)
- . 65 Allée des Douvres ;

- a décidé de verser une subvention complémentaire de 4350.00 euros au CCAS afin de régler les différentes manifestations qui ont pu être programmées par rapport à l'allègement des contraintes sanitaires. A cet effet, une décision modificative a été votée comme suit :

- * art. 022 dépenses Imprévues : - 4 350.00 euros
- * art. 657362 CCAS : + 4 350.00 euros

- a accepté la convention pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage confiée à l'Agence Départementale d'Ingénierie 01 pour une étude de faisabilité concernant les travaux d'aménagement Route de l'Ecole ;

- a fixé les modalités de mise à disposition du public de la modification simplifiée n°3 du PLU ;

- a fixé à 150.00 euros la redevance annuelle pour l'installation des commerçants ambulants nécessitant un besoin en énergie ;

- a décidé de modifier l'article 3 du règlement du transport scolaire ;

- a été informé :

- . que le contrat de M. Franck CHAMONAL a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2021 pour le remplacement de M. GUY Renaud ;
- . que la candidature de Mme Fabienne BLANC a été retenue pour le futur remplacement de la Secrétaire de Mairie Mme BLANC intégrera le Secrétariat le 1^{er} mars 2022 ;

- a pris connaissance de divers compte rendus d'Assemblée Générale d'associations communales ;

- a été informé que les pendrillons ont été installés sur la scène de la Salle Polyvalente ;


- a été informé que le nouveau véhicule pour le CPI a été réceptionné le 24 novembre ;

- a pris connaissance de divers compte rendus de réunions et a été informé de l'avancement de divers dossiers ou projets à venir.

**Prochaine réunion Mercredi 15 décembre 2021 à 20h15 en Mairie
 (séance publique)**

ÉTAT CIVIL

	<u>Naissances</u>	
Noah JOLY	26 octobre	
Line TOUATI	28 octobre	
Tyler THOMAS	18 novembre	

	<u>Pacs</u>	
Karen PELLET & Mathieu THAUVIN	08 novembre	
Julie RICHARD & DUCROUX Clément	19 novembre	

	<u>Décès</u>	
Noël BONNAMOUR	18 octobre	

Modification simplifiée du PLU

Par arrêté du 2 septembre 2021, la procédure de modification simplifiée n°3 du PLU a été engagée.

Elle porte sur les adaptations :

- du plan de zonage, par la création d'une zone « U » spécifique nécessaire à l'installation d'une résidence autonomie et d'un pôle services et tertiaire secteur des Jallatières ;
- du règlement concernant l'aspect des constructions et les places de stationnement ;
- des orientations d'aménagement et de programmation qui couvrent le dit secteur.

Le Projet de dossier a été transmis en Préfecture et aux différentes personnes publiques associées afin de connaître leurs observations. Une fois le délai passé, le projet de modification simplifiée, accompagné des autres pièces du dossier, sera mis à la disposition du public ainsi qu'un registre pendant 30 jours consécutifs soit du 23 décembre 2021 au 21 janvier 2022.

Travaux sur la Commune

Quartier du Quart d'Avard

Pendant les travaux de raccordement de la production HTA de la centrale solaire CRT aux Douvres (Ombrières sur le site de TEA) au poste des Rippes - Chemin des Aubépines, la circulation sera perturbée du 6 au 22 décembre puis en janvier à partir du 5. Les chemins des Aubépines et des Lauriers sont concernés.

Merci de respecter la signalisation de déviation mise en place par l'entreprise SBTP.



Fête de Noël de l'AJC - Samedi 4 décembre 2021

L'Association organise Fête de Noël dès 14h30 (ballade en calèche, ateliers créatifs, animation accordéoniste) avec une retraite aux flambeaux à 18h et un feu d'artifice à partir de 18h30.



Assemblée Générale des Conscrits - Samedi 11 décembre 2021

Vous êtes classard de la 2 ou de la 7 et vous êtes motivés pour festoyer l'an prochain ? L'effectif de nos jeunes ne permettra pas le banquet des conscrits tel qu'organisé traditionnellement. De manière transitoire, nous sommes quelques-uns à vouloir préserver un tel événement, encore faudrait-il que nous soyons au moins une bonne dizaine pour le rendre réalisable. Afin de recenser les habitants de Certines-La Tranclière conscrits l'an prochain, et souhaitant les fêter comme il se doit, nous vous proposons d'échanger sur le sujet, lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire de l'Association des Conscrits le Samedi 11 Décembre 2021 à 10h00 à la Petite Salle des Fêtes. Vous êtes non disponible à cette date mais intéressé(e) par le projet, pour plus de renseignements ou vous faire connaître, contactez Elodie 06.82.94.26.88 ou Vincent 07.78.41.85.17 **PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE**



COUPURE COURANT - Mardi 7 décembre 2021



De 7h00 à 9h30

- Chemin du Champ de Chaux

Informations Gendarmerie Nationale - Protection Participation Citoyenne

1/ Suite à des cambriolages sur la commune, la Gendarmerie rappelle quelques conseils :

- ne pas laisser vos propriétés ouvertes / vos véhicules avec les clés de contact ou non verrouillés ;
- en cas d'absence, laisser quelques lumières allumées dans vos habitations ;
- en cas d'éventuels repérages, composez immédiatement le 17 afin que les personnes puissent être contrôlées. Dans la mesure du possible, relever l'immatriculation du véhicule et/ou description vestimentaire.
- lorsque vous sortez de chez vous, bien regarder ce qui vous entoure, personnes et véhicules.



2/ Suite à des démarches d'individus se faisant passer pour des techniciens ENEDIS ou autre :

- ne pas laisser ces personnes entrer sur votre propriété sans être sûr de leur qualité et si nécessaire vérifierauprès des sociétés ou organismes concernés ;
- si possible, relever le véhicule utilisé et son immatriculation ;
- éviter dans la mesure du possible toute vue par ces individus sur vos biens et système de sécurité ;
- éviter tout contact corporel avec eux ;
- éviter que l'un deux se promène sur votre propriété ou dans votre habitation pendant que le second occupe votre attention ;
- alerter la Gendarmerie.

Chat perdu

Il y a quelques semaines a été trouvé par une habitante de Certines, un jeune chat noir et blanc avec tâche sous le menton, stérilisé, sociable, tatouage illisible. Contact : Secrétariat de la Mairie.



Food-Trucks et Primeur

* A compter du 7 décembre 2021, Snack R s'installera tous les mardis soir – auvent de la Morandière (Burgers – Pizzas – Tacos).



* A compter du 21 janvier 2022, M. LOUSIGNES (primeur : fruits, légumes, pain et oeufs) s'installera tous les vendredis de 11h15 à 12h30 – Parking de l'École.



Vœux de la Municipalité - date à retenir

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal vous invite le samedi 8 janvier 2022 à la cérémonie des vœux qui aura lieu à la Salle Polyvalente à partir de 16 heures, sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire actuelle. (pass sanitaire obligatoire).

Bonnes fêtes de fin d'année

